

Compte-rendu de la 16ème Conférence des Coordinations Locales du lundi 19 septembre 2022 de 13h30 à 15h

Prochaines conférences **le jeudi 20 octobre** de 13h30 à 15h
et **le lundi 21 novembre** de 13h30 à 15h

Participants : Claire-lise CHENARD pour La Roche sur Yon, Manuella XEMARD, pour Epinal, Solenne LORE pour Uzès-Nîmes, Marion NOEL pour Charleville-Mézières, Coline TIROLE et Geneviève BOOS pour Strasbourg, Laëtitia VALENSISI pour Marseille, Marion JEGOUREL pour le Charmeyran, Anita CROCHET et Aurore SAMOYEAU pour VSE Angers, Mireille ROZE et Virginie MARCHAND pour l'ECNP.

En pièce jointe :

- le rapport de l'ONPE sur la santé des enfants
- la dernière version de la CBCL
- Tuto info nécessaires pour les demandes de forfaits
- Fichier Excel registre des refus-première version

Ordre du jour :

- changement de jour de conférence
- bilan 1ère année de vos conférences
- registre des refus : suite
- tuilage ou pas tuilage en cas de changement d'acteur de santé ? Comment faites-vous aujourd'hui ?
- point médiateam
- comment faire un trombinoscope
- Vos actualités
- Vos questions

Points évoqués :

- **les prochaines conférences auront lieu alternativement le jeudi et le lundi :**
prochaine date le jeudi 20 octobre même horaire
- *Nouvelles arrivantes et départs*
- *Bilan positif de cette 1ère année de conférences*
- *Trombinoscope : besoin de vos photos*
- *Registre des refus : demande de l'évaluateur*
- *Tuilage des acteurs de santé et de soins en cas de changement, votre avis ?*
- *Point échelles de développement*

- *pegase et les réseaux de prématurité, quelle articulation ?*
- *merci de faire remonter vos Pb de NIR à vos agents comptables en vue de la prochaine conférence de facturation en octobre où un interlocuteur CNAM sera présent*
- *Point de vigilance : rappel des critères d'inclusion dans le programme*
- *Point formation*
- *Point mediateam*

- **Actualité :**

Mme Jégourel (MJ) vient prendre la suite de Karine Pierre sur la coordination locale du Charmeyran.

Solenne Loré (SL) part de Uzès, une remplaçante viendra en octobre, sûr pour novembre. Coline Tirole (CT) vient renforcer l'équipe des puéricultrices de Strasbourg.

- **Changement de créneau pour ces conférences :**

Emilie Beudaert (Dainville)-absente ce jour- a fait cette demande pour le jeudi, qui est acceptée par plusieurs de vos homologues, mais sur Nîmes réunion de service. Proposition d'alterner dans un premier temps les lundis et les jeudis pour faire en sorte que vous puissiez toutes y assister au moins une fois sur 2. 1ère date définie => le jeudi 20 octobre au même horaire est acté.

- **Bilan 1ère année:**

LV la rythmicité des conf me convient, permettent de rompre l'isolement car seule pour la CL, surtout avec la sortie des enfants qui provoque un emballement. Partager les expériences faites sont toujours bonnes à entendre, d'apaiser les craintes. Et bonne idée du trombinoscope.

GB conférences 1 fois par mois, ça va bien

- **Comment faire un trombinoscope :**

il nous faudrait des photos de chacune d'entre vous, svp.

- **Registre des refus :**

Notre évaluateur a besoin d'identifier ce qui fait frein dans l'inclusion de certains enfants qui remplissent pourtant les critères. Combien d'enfants vous n'avez pas inclus et pourquoi. Nous allons vous demander de mettre à jour un tableau de ces refus à remplir dès que la situation se présente et à transmettre si besoin à l'évaluateur. Par exemple à Dainville, le CD a demandé à l'établissement de ne pas inclure dans le programme les enfants nés sous le secret. Nous vous joignons une première version de ce registre, à

amender si vous le souhaitez : sujet à revoir en prochaine conférence avec vos suggestions.

AC inclusion pas possible pour 2 situations pour lesquelles les parents sont dans l'opposition massive au placement.

MJ Les pupilles ne seront pas inclus dans le programme. Il est parfois difficile d'avoir l'accord des deux parents. Certains parents ont peur que cette inclusion prolonge le placement.

AC la question se repose régulièrement. Pour rappel, on parle d'info parentale et non d'autorisation. Le support vidéo est la première porte d'entrée. Les autorisations sont pour les bilans complémentaires et les soins. Si les parents refusent, on sollicite le juge. L'accord des deux parents = si un des deux pas joignables, l'inclusion peut se faire et noter dans le mediateam parent injoignable pour le 2ème parent.

MR : rappel d'envoyer le courrier d'information inclusion dans le programme quand le parent n'est pas joignable (ex: incarcération). Voir dans mediateam vos modèles de doc.

AC les exam méd sont obligatoires et constituent des actuels usuels, ce qui est confirmé par le rapport de l'ONPE (à retrouver en pièce jointe du mail d'envoi de ce compte-rendu). La signature des parents, faite dans la foulée de la présentation du programme avec la vidéo, avec un exemplaire donné aux parents comme le fait Caroline Durand, ça marche bien.

GB pourquoi faire signer ? => Les bilans pédiatriques non obligatoires et les soins nécessitent leur accord. Sur le plan juridique, les parents détenteurs de l'autorité parentale doivent être informés.

SL : le choix a été fait de ne pas faire entrer les enfants suivis dans le suivi RPO (réseau préma). A revoir avec les chefs de service. Une nouvelle expérimentation "Cocon" va voir le jour sur le territoire début 2023, ce suivi en santé concerne les enfants préma ou vulnérables et des positionnements sont déjà très forts.

MR : cette question est récurrente sur différents territoires. Un compromis est à trouver, mais pas trancher à ce jour. Les réseaux sont complémentaires et pas en compétition.

AS : pour le suivi des préma, comment faire coïncider les deux ? Sur Angers on a choisi de faire entrer les enfants dans pegase car le suivi est plus régulier sur le plan médical et faire les consultations préma par les médecins de ce réseau, puis récupérer les données pour les renseigner dans le Mediateam. Ainsi que les ASQ qui ne sont pas toutes présentes dans le réseau préma. Certains médecins refusent la double prise en charge lorsqu'ils sont sur les deux réseaux.

CC : pas d'enfant préma dans les inclusions

MX : idem

LV : le médecin de l'établissement fait partie des deux réseaux, la double inscription permet de renforcer les réponses de soins. Sur le territoire, les enfants sont mis sur liste d'attente. quelque chose semble s'organiser entre ces deux réseaux. Il y a un lien entre les deux réseaux via le médecin de l'établissement. Le rôle de coordination locale permet de travailler un lien de confiance avec les familles, Mme Valensisi est aujourd'hui bien

identifiée autour de la santé de l'enfant. Idem avec les FA. Si le lien est travaillé en amont, cela favorise le travail pour la suite.

CT : pas de souci à ce niveau. Les préma sont suivis par le réseau préma jusqu'à leur 6 ans.

MR : le risque de ne pas les faire entrer dans pegase est de rompre le parcours de suivi de santé.

SL : qui fait le relai de soins une fois l'enfant sorti ? et pour le remplissage des ASQ ?

LV : les médecins de PMI font le suivi après la sortie. pour le moment les ASQ saisies par Mme Valensisi. Les médecins de PMI ont envie de déléguer.

AC : 14 situations qui ont quitté la structure. réseau de pédiatres pour faire relai de suivi de santé. Anita poursuit l'accompagnement au remplissage des échelles. Anita renseigne les ASQ.

MX : 17 inclusions. beaucoup de sorties et d'entrées sur une période. 7 enfants sortis. les ASQ envoyés au FA et les résultats aux puers de PMI et psycho des MDS, professionnels qui ont été sensibilisés en amont. Mme Xemard renseigne les ASQ dans le mediateam.

AC : quand une inclusion est faite, toutes les ASQ sont remises dans un classeur et la personne qui prend en charge l'enfant part avec tous les docs. Ce classeur qui demande un peu de travail en amont permet également d'anticiper la prématurité s'il y a lieu.

SL : réseau périnatal et pegase. Ex : une enfant qui a déjà tous ces suivis dans le réseau préma. Quels bénéfices à la faire entrer dans pegase ?

MR : le risque en ne le faisant pas est la perte des infos après sa sortie de l'établissement. Les réseaux de préma ne sont pas forcément au courant des changements d'orientation des enfants en PE, les puers donnent l'info, parce qu'elles savent que c'est important, mais si l'enfant est en MECS, il y aura quelqu'un pour la donner ?

AC : tout l'intérêt de pegase c'est d'avoir un suivi de santé optimal. Anita rappelle aussi l'importance d'avoir des données de recherche pour mieux penser la prise en charge de ces enfants à long terme. Retirer les préma de ce suivi risque de fausser les résultats de la recherche. MR et cela voudrait dire qu'il n'y a pas de préma accueillis en protection de l'enfance, alors que dans certains établissements ils représentent une large part. 25% à Angers par exemple.

LV : Quel devenir d'un enfant dans pegase quand le parent a signé un PV d'abandon ? MR Il faut solliciter l'ASE ou le juge pour savoir qui détient désormais l'autorité parentale, comme vous le faites actuellement. Ensuite il faut changer le détenteur de l'autorité parentale dans la page administrative mediateam. Faire apparaître la date de la déchéance d'autorité parentale. Une fois que l'enfant sera adopté il faudra informer et refaire signer la fiche d'info à la nouvelle famille si elle veut bien. Penser à mettre la déchéance et les autres docs officiels d'attribution d'AP dans les docs joints.

- **Tuilage ou pas des acteurs de santé et de soins :**

Les acteurs de santé et soins se succèdent notamment pour les médecins. Doit-on garder un tuilage dans le mediateam ? Quand un médecin arrête le suivi, au profit d'un autre, il faut retirer les droits d'accès dans le mediateam. Faut-il laisser un délai avant de faire cette suppression ? à réfléchir.

Si vous laissez les deux médecins, attention de supprimer dans type de contact l'information "médecin pegase" pour l'ancien médecin et de ne laisser cette information uniquement pour le nouveau médecin, sans quoi cela va poser pb pour la génération des modèles de documents du système de relance notamment.

Proposition : Peut-être ajouter "ancien médecin pegase" dans type de contact ? Demande faite à médialis et mise en oeuvre le 21/09.

CT : sur Strasbourg, il est difficile de trouver des psychos qui veulent bien entrer dans le cadre de pegase. Les professionnels ne veulent pas faire trace dans le mediateam pour des raisons éthiques. l'ECNP peut venir en renfort pour échanger avec ces professionnels.

GB : quel est le rôle des psychos dans pegase et autour des échelles ?

Le rôle premier sera d'assurer les soins précoces, si cela est déjà le cas dans leur mission au sein de votre structure. Si le temps leur permet, les psychologues peuvent être soutien pour analyser d'un point de vue clinique les échelles de développement pour soutenir les temps d'échange en équipe (pluri, synthèses, réunion technique). Pour rappel, ces outils peuvent être largement utilisés dans votre travail au quotidien auprès des enfants et ce au-delà de pegase. mais ceci est à penser en équipe.

- **Point échelles de développement : CBCL** : sur Epinal une passation a été faite à ce jour. Est-il possible de modifier le format plus lisible = envoyer la la CBCL dernière version (en pièce jointe de ce compte rendu) et cotation ne se fait pas pour le 72 mois => test à faire par l'ECNP

De manière générale, si vous rencontrez des erreurs de cotations lors du renseignement des échelles n'hésitez pas à nous le faire remonter.

- **pb de NIR :**

Pb de NIR sur plusieurs dossiers à Epinal et également sur Chambéry => prochaine conférence de facturation, une personne de la CNAM sera présente pour répondre à ces questions.

- **Date d'inclusion d'un enfant dans le programme:**

MX : suite au mail du Dr Rousseau pour inclure un max d'enfants : quels enfants ? critères ? Y a-t-il des changements pour les inclusions ?

Les critères d'inclusion restent inchangés: **enfants de moins de 5 ans**, accueillis en protection de l'enfance depuis le 1er janvier 2022 dans votre structure. sur tous vos services concernés. Au moins une signature d'un des deux parents suffit.

Pour rappel, seuls les enfants de moins de 5 ans sont autorisés à entrer dans le programme pegase. La date anniversaire de l'enfant faisant foi. Nous devons rester dans les clous du cahier des charges.

La date d'inclusion dans Pegase correspond à la date de création du dossier de l'enfant dans le Mediateam. Le bilan médical quant à lui peut avoir lieu plus tard. Nous attirons

particulièrement votre attention lorsque vous incluez des fratries d'être vigilants à ces dates anniversaires.

- **Point formation :**

Rappel important : pour toute nouvelle licence externe créée soit pour un médecin, soit pour un psychologue, soit pour un psychomot, **ils doivent être formés avant d'accéder au mediateam** et nous devons être informés de l'ouverture de licence pour les tagger sur votre établissement, sans quoi vous n'aurez pas accès à leur suivi.

Par ailleurs, au vu des difficultés de certains professionnels de santé et de soins à se connecter au mediateam la première fois, nous vous proposons lorsque cela vous est possible de les tagger dans un premier dossier d'enfant juste avant leur formation au médiateam, pour qu'on les accompagne dans leur première connexion sur la base réelle en fin de formation.

point mediateam

- Système de relance : Comme vous le savez, il est en cours d'élaboration. Pour l'appuyer, merci de renseigner systématiquement les champs ci-dessous sur la page administrative de tous les dossiers d'enfants :
 - les types de contacts dans les tableaux de CL et de cercle de soin : médecin pegase, etc...
 - les coordonnées du lieu où vit l'enfant actuellement ,

De manière générale, la page administrative demande une attention particulière au remplissage est doit être renseignée dans son intégralité. Elle permet notamment à vos agents de facturation d'extraire les données pour les demandes de forfaits. (cf tuto joint à ce CR)

Coordonnées du lieu où vit l'enfant actuellement

Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>
Adresse2	<input type="text"/>
Détails (bâtiment, étage,...)	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text" value="Code postal"/>
Ville	<input type="text" value="Ville"/>
Téléphone	<input type="text"/>
Portable	<input type="text"/>
Email	<input type="text"/>

- Par ailleurs, afin d'éviter des doubles saisies, nous envisageons de supprimer la variable suivante. Nous avons besoin de votre avis, qu'en pensez-vous ?

Intervenants du parcours en protection

Mail personne référente sur le lieu d'accueil

A vous de reporter l'information dans le champ "coordonnées du lieu où vit l'enfant actuellement".

- **Rappel environnement de connexion pour les utilisateurs externes :**

Lorsque vous ouvrez les droits d'accès aux médecins, psycho et psychomot, ceux-ci se retrouvent automatiquement connectés non pas sur votre structure mais sur un environnement qui leur est propre "utilisateurs externes". A ce jour nous ne pouvons pas supprimer cet environnement. C'est pourquoi, chaque fois que vous ouvrez des droits à un professionnel, merci de nous en informer afin que nous puissions les rattacher à votre structure. Si les professionnels restent sur l'environnement "utilisateurs externes", vous ne pourrez pas voir leur fiches de suivi, de notre côté nous ne pouvons pas extraire les données de suivi pour la CNAM. Il est donc impératif que ces professionnels puissent se connecter sur le bon environnement de votre établissement.

- Suppression des droits en modification et suppression pour les psycho et psychomot sur antécédents et hospitalisation + suivi spécialisés et traitement de la page santé, ces droits ne nous paraissent pas justifiés, seule la consultation des données leur est autorisée. Proposer aux prof de transmettre aux CL si nouvelles informations ou MAJ à saisir dans mediateam.

Nous vous ferons rapidement parvenir des tutos supports autour de l'utilisation du Mediateam que vous pourrez faire parvenir aux professionnels de santé et de soins s'ils sont en difficultés.

Ce compte-rendu sera versé sur votre Communauté de Pratique, consultable sur le lien suivant : <https://www.programmepegase.fr/cdp-pegasecoordination>

rappel de votre mot de passe : segape

Remarque : l'ECNP est régulièrement en télétravail, c'est pourquoi, **pour toutes vos questions pensez à privilégier nos boîtes mails nominatives :**

mireille.roze@programmepegase.fr

virginie.marchand@programmepegase.fr

Prochaines conférences :

le jeudi 20 octobre de 13h30 à 15h et le lundi 21 novembre de 13h30 à 15h